

Gestion durable et valorisation des haies bocagères

La gestion et la valorisation des haies est un vaste sujet mais la plupart du temps on n'a pas le temps et on ne sait pas trop comment s'y prendre. Par conséquent, ça fini souvent en élagage avec du matériel peu adapté fait par un voisin agriculteur, ce qui dépanne pour ne pas voir sa haie envahir l'espace. Si vous souhaitez conduire votre haie de façon durable pour quelle continue de vous rendre de nombreux services (brise-vent, augmentation de la température de 1 à 2°C, baisse de 20 à 30 % de l'évaporation, accueil d'espèces qui régulent les ravageurs etc...) et qu'en plus vous souhaitez en tirer un revenu complémentaire, ou l'utiliser pour vos cultures, cette formation est faite pour vous.

Date, durée totale et lieu de la formation

Durée totale : 16 heures

Gestion durable des haies (classe virtuelle)

Module 1er. **À distance**

- **Lieu** : Plateforme de VISIO ZOOM
- **Durée** : 2 heures

Un lien de connexion est envoyé aux participants avant le début de chaque webinaire

Gestion durable des haies

Module 2e. **Présentiel**

- **Durée** : 14 heures

Accueil café une demi-heure avant le début de la formation

Objectif(s) de la formation

Connaitre son bocage (typologie de haie, essences ...)

Comprendre le fonctionnement d'une haie (les étages, les semi-ligneuses, la bande enherbée etc.)

Évaluer l'état de ses linéaires Connaitre les outils de gestion dédiés au bocage

Évaluer le potentiel de valorisation des haies

Gestion durable des haies (classe virtuelle)

Module 1er. À distance

Objectifs pédagogiques

Connaître les structures locales qui accompagnent les parties prenantes dans les projets agroforesterie et la gestion des haies.

Contenus

Tour de table, recueil des besoins des participants et positionnement

- Présentation de l'AFAC
- Présentation du label haie
- Présentation du végétal local

Gestion durable des haies

Module 2e. Présentiel

Objectifs pédagogiques

Connaître ses haies, apprendre à les gérer et à les valoriser.

Contenus

Journée 1 :

- Éléments de contexte : perte de linéaires de haies, raisons ;
- L'impact : les services écosystémiques du bocage ;
- Perspectives : plantations bocagères pour le maraîchage (essences pionnières, préparation et enrichissement des sols, Régénération Naturelle, Végétal Local etc.) ;
- Les effets sur l'agriculture : entre élevage et culture (études Resp'Haies, boîte à outils Label Haie, aides PAC).

- Apprentissage de la typologie des haies et de leurs fonctions ;
- Mise en pratique de ces apprentissages par l'identification des haies de l'exploitation ;
- Définition et compréhension de l'état des linéaires.

Journée 2 :

- Présentation de l'outil Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) ;
- Présentation de l'outil Label Haie ;
- Exploration des valorisations du bocage possible (paillage des plants, bois de chauffage etc.).
- Utilisation des indicateurs du PGDH ;
- Utilisation des indicateurs du Label Haie ;
- Exploration des valorisations possibles sur l'exploitation.

Intervenant(s)

Marine LEVRARD

Marine LEVRARD est responsable de l'AFAC Haies et bocages de Normandie. Elle est géographe de formation et elle a bénéficié d'une expérience de gestion du bocage à travers son poste de Chargée d'Aménagement Durable pour la commune de Valdallière. Elle y gérait notamment la filière bois bocager complète, gérée en interne, depuis la plantation jusqu'à l'approvisionnement de ses chaufferies.

Laurent NEVOUX

Laurent NEVOUX est membre fondateur de l'AFAC Haies et bocages de Normandie. Il est également géographe de formation et a dédié une majeure partie de sa carrière professionnelle au bocage. Il a notamment créé et géré la SCIC Bois Bocage Énergie pendant une vingtaine d'années. Il est actuellement installé en tant que pépiniériste d'arbres fruitiers, il participe toujours à la vie de l'AFAC Normandie.

Modalités pédagogiques

Séance(s) à distance

Afin d'assurer la bonne réalisation de la formation en ligne, une assistance est mise à disposition des stagiaires.

Assistance Pédagogique : le stagiaire :

- reçoit une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés
- peut poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal.
- peut visualiser et télécharger les scripts de chaque parcours ainsi que la bibliographie

Assistance Technique : Le stagiaire peut obtenir assistance en contactant l'encadrant digital directement sur la plateforme LMS ou par téléphone/mail.

Publics visés et prérequis

La formation est destinée aux personnes intéressées par les sols vivants et l'agroécologie. Tout public.

Pour tous les autres publics intéressés, merci de nous contacter pour vérifier avec vous la cohérence et faisabilité de votre projet avec les objectifs de formation.

Il est très vivement conseillé à toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

Pas de pré-requis.

Cette formation est réalisée en toute ou partie à distance. Les participants doivent avoir à leur disposition les outils pour se connecter à Internet et réaliser la formation.

Effectif du groupe

12 minimum - 15 maximum

Modalités d'évaluation

Tous nos modules distanciels sont clôturés par des évaluations afin de mesurer les connaissances acquises et méthodologies comprises (Quizz avec des questions ouvertes et / ou sous format QCM).

Les séquences présentiels sont aussi évaluées sous forme de questions / réponses posées individuellement ou en collectif tout au long de la formation ; sous forme de travaux pratiques individuels ou en sous-groupes (construction d'itinéraires techniques, travaux sur des tableaux, des schémas, des photos de parcelles, etc...)

Sanction de la formation

Les acquis des participants à la formation sont évalués tout au long de la formation via diverses modalités d'évaluation : quizz et questionnaires en ligne, exercices pédagogiques en cours de formation, questionnaire d'évaluation en fin de formation, travaux pratiques.

Une attestation de formation validant les acquis des participants est délivrée en fin de formation.

Public éligible et prise en charge

Cette formation peut être prise en charge par **les fonds de formation Vivea** pour les agriculteurs cotisants à la MSA ou par tout autre OPCO (ex. OCAPIAT , AKTO...) pour les salariés d'entreprise. La prise en charge est également possible par Pôle Emploi pour certaines de nos formations. Pour lesquelles cette prise en charge est indiquée sur la page web correspondante de la formation. Pour les stagiaires sans financement particulier, **un devis** est adressé à la suite de leur pré-inscription.

